

Pour vous permettre de choisir vos ateliers, quelques pistes de travail:

atelier 1:
Les métiers techniques de la culture et de la CP 329

Autour du "livre blanc des métiers et formations en régie de spectacles et d'événements", Michel Gelinne propose une rencontre des régisseurs et techniciens, pour identifier les réalités, les difficultés, et des pistes pour améliorer le travail de chacun dans ces domaines.

atelier 2:
Agents de l'accueil et de l'administration

Comment faisons-nous passer l'information et l'image de nos Centres culturels vers les publics, comment répondons-nous au téléphone, comment accueillons-nous les publics ? Et internet ?... Avec Vincent Bertholet, un échange des bonnes pratiques, une récolte des attentes et besoins, une information ascendante.

atelier 3:
Quels Centres culturels, pour quelles cultures?

La culture, l'art, le développement socioculturel, autant de contenus que chaque Centre culturel porte à sa façon. Quelles sont les valeurs que nous défendons? Quelles spécificités voulons-nous mettre en évidence? Le Centre culturel, outil de transversalité dans l'univers de l'expression, de la création, de la libération des imaginaires? Le Centre culturel, lieu de rencontre des personnes en tant que porteuses de cultures,... Question des politiques sectorielles: Quelles cultures, pour quels Centres culturels?

atelier 4:
La culture, avec quels moyens?

La culture, plutôt deux fois qu'une?
Doublé les budgets de la culture?
Art et Vie limite ses interventions.
Des pouvoirs publics financent des projets

événementiels ou des actions territoriales à grands budgets, au détriment de notre travail de fond. Quels choix opérer dans les Centres culturels pour cibler au mieux des impacts de mise en lien entre publics, arts et cultures,...?

atelier 5:
États généraux:
les Centres culturels donnent la parole.

Les Centres culturels sont des lieux de rencontre sur leur territoire. Comment les débats de fond soulevés dans le cadre des états généraux peuvent-ils être soulevés auprès de nos associations, de nos publics, de nos animateurs, de nos artistes, de nos décideurs. Quels Centres culturels souhaitent inviter leurs publics à prendre la parole sur ces sujets? Comment, quand, avec qui, dans quel but,...?

atelier 6:
Centres culturels, quelle mise en réseau?

Concertations, coordinations, partenariats... et réseau Astrac. Tant de lieux de mise en synergie, pour optimiser nos actions. Etienne Pévenasse facilitera les échanges et vous demandera aussi : à quoi sert le "Printemps des Centres culturels", comment l'utiliser au mieux pour communiquer notre image? Quelles attentes les professionnels et les Centres culturels expriment-ils envers l'Astrac?....



réseau de Centres Culturels
de la Communauté Wallonie-Bruxelles

ASTRAC asbl BP5, B-6820 Florenville
tél. 061 31 30 11 - fax 061 31 11 37
courriel fccf@skynet.be

Editeur responsable: Patrick Besure, rue de la Rosière, 4
6820 Florenville - graphisme: isabelle.keyeux@scarlet.be



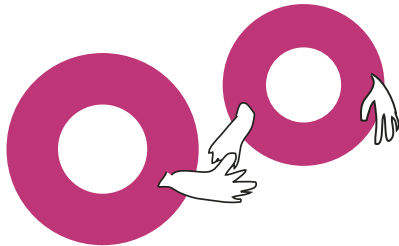
18 JANVIER
RENCONTRE DES
PROFESSIONNELS DES
CENTRES CULTURELS
CENTRES CULTURELS
AU CŒUR DE LA
CULTURE?

Une journée de rencontre des professionnels des Centres culturels agréés en Communauté Wallonie-Bruxelles.

Mardi 18 janvier de 9h30 à 16h30

Centre Marcel Hicter
La Marlagne
Wépion

La culture bouillonne dans les sphères institutionnelles. Plus que jamais, les Centres culturels agréés restent au premier rang de la transversalité. Pour répondre aux attentes exprimées par de nombreux membres, l'Astrac propose une rencontre conviviale entre professionnels des Centres culturels, tous intervenants confondus.



Les inscriptions doivent parvenir à l'Astrac pour le lundi 10 janvier 2005 au plus tard.

Votre participation financière est fixée comme suit:

Membres de l'Astrac, personnel des Centres culturels en ordre de cotisation pour 2004 ou 2005: **6 € par personne**.
Professionnels non membres et personnel de Centres culturels non adhérents à l'Astrac: **15 € par personne**.

La participation est due dès votre inscription. Le paiement se fera sur place en espèces.

Programme de la journée

9h00 Accueil, café

9h30 précises:

- Information de l'Astrac sur les états généraux de la culture
- Intervention en assemblée plénière de Pol Mareschal, responsable du secteur des Centres culturels

10h30 Travail en ateliers

- atelier 1:** Les métiers techniques de la culture et de la CP 329.
- atelier 2:** La communication, l'accueil, l'administration.
- atelier 3:** Quels Centres culturels, pour quelles cultures?
- atelier 4:** La culture, avec quels moyens?
- atelier 5:** États généraux: les Centres culturels donnent la parole.
- atelier 6:** Centres culturels, quelle mise en réseau?

12h00 Assemblée plénière:

- Intervention d'un représentant de la Fédération pluraliste des CEC
- Intervention de Werner Moron, représentant la Fédération des Maisons des Jeunes FMJ

12h30 Repas, échanges informels

13h45 Reprise des ateliers

15h30 Intervention en assemblée plénière de Denis Dargent, attaché de cabinet de Madame Fadila Laanan, Ministre de la Culture: "les enjeux de la législature".

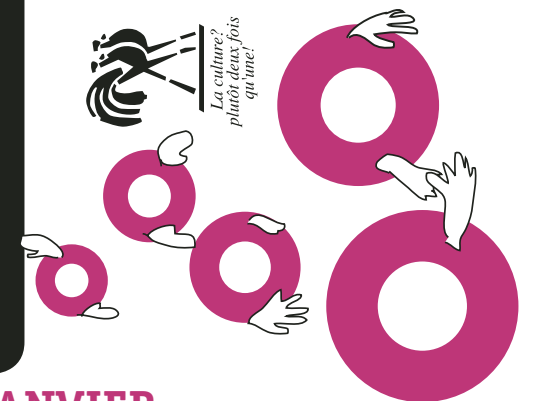
16h00 Survol des différents contenus abordés dans les ateliers

16h30 Fin des travaux

Bulletin d'inscription à renvoyer avant le 10 janvier à

Astrac asbl, BP 5, 6820 Florenville ou par fax au 061/31 11 37
ou par courriel à fcct@skynet.be

Nom: Prénom:
Centre culturel:
Fonction au sein du Centre culturel:
Téléphone:
S'inscrit à la rencontre des professionnels des Centres culturels du mardi 18 janvier à La Marlagne.
Souhaite participer à l'atelier numéro: 1 2 3 4 5 6
S'acquittera sur place du montant de
 6 € (membres Astrac et personnel des Centres adhérents)
 15 € (professionnels non membres)



18 JANVIER

RENCONTRE DES PROFESSIONNELS DES CENTRES CULTURELS
CENTRES CULTURELS AU CŒUR DE LA CULTURE?